

marches-securises.fr

PUBLICATION



## ÉTABLISSEMENT

Société Publique de  
l'Agglomération  
Dunkerquoise (59)  
76 rue de l'Amiral de Ruyter  
59140 Dunkerque

## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE SERVICES

### Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur**

Société Publique de l'Agglomération Dunkerquoise, Gilles MERRIEN, 76 rue de l'Amiral de Ruyter, 59140 Dunkerque, FRANCE. Tel : +33 328638410. Fax : +33 328650407. E-mail : valerie.charpentier@s3d-spad.fr.

**Adresse(s) internet**

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <https://s3d-spad.fr/>  
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur****Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice**

Aménageur et constructeur

**Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non**

### Description du marché

**Objet du marché**

Exercice du rôle de maître d'oeuvre pour la réalisation des aménagements des espaces publics du site de l'Arsenal - rue des Fusiliers Marins - Parc de la Marine à Dunkerque

**Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71000000

**Lieu d'exécution**

Site des anciennes école de la Marine - rue des Fusiliers Marins - Parc de la Marine 59140 Dunkerque  
Code NUTS : FRE11

### Caractéristiques principales

Exécution des missions de maîtrise d'oeuvre suivantes définies par le livre IV de la partie 2 du code de la commande publique et précisées dans le CCAP :

Tranche ferme : EP (reprise des études préalable) / AP / PRO / ACT (DCE - Analyse - Mise au point des marchés) / VISA / DET / AOR / OPC et missions complémentaires et spécifiques (permis d'aménager yc cas par cas / DLE/ CCCT / concessionnaires / remise d'ouvrages / études spécifiques ) - Concernant les phases ACT / VISA / DET / AOR / OPC il y a lieu de prévoir 2 phases (aménagements primaires du lotissement / aménagements définitifs des espaces publics).

**Type de marché**

Services : Autres services

**Type de procédure**

Procédure adaptée

**Description de ces options :**

TRANCHE OPTIONNELLE

POLL – accompagnement de la maîtrise d'ouvrage sur l'identification et la consultation des études spécifiques à mener pour la confirmation des sources de pollution. Cette mission pourrait, si les pollutions sont révélées, de l'établissement du plan de gestion, des parties spécifiques du DCE pour la dépollution du site – le suivi des travaux jusqu'à leur réception.

**Des variantes seront prises en considération : Non****L'avis implique un marché public.****Division en lots : Non****Durée du marché ou délai d'exécution**

Durée en mois : 48 (à compter de la date de notification du marché).

### Conditions de délai

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Mardi 04 janvier 2022 - 16:00

### Conditions relatives au marché

**Cautionnement et garanties exigés :**

CF RDC

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

CF RDC

**Unité monétaire utilisée : Euro.****Conditions de participation****Critères de sélection des candidatures :**

L'équipe devra être pluridisciplinaire et regrouper un certain nombre de spécialistes à l'expérience reconnue et dont les références devront être précisées en adéquation avec les enjeux du site.

Elle comportera à minima les compétences en :

- Un urbaniste, cette mission ne doit pas spécifiquement être réalisée par un urbaniste mais peut être une compétence d'un paysagiste ; L'agence devra disposer des compétences nécessaires pour l'établissement des dossiers d'autorisations d'urbanisme. (notamment le permis d'aménager)
- Un paysagiste, cette mission ne doit spécifiquement être réalisée par un urbaniste mais peut être une compétence d'un urbaniste ;
- Un bureau d'études technique en infrastructure disposant à minima d'un ingénieur voirie et assainissement et ayant la capacité de coordonner les concessionnaires
- Un bureau d'études d'ingénierie spécialisé en études énergétiques et environnementales et compétents pour la réalisation des études réglementaires (cas par cas et DLE)

Pour la tranche optionnelle : un bureau d'études concernant le volet spécifique de pollution des sols (cette compétence peut faire l'objet d'une sous-traitance)

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat****Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

#### **Autre justificatif / Commentaire :**

##### **Commentaire :**

Capacités techniques et professionnelles :

- une liste, pour chaque membre du groupement, d'études réalisées et de travaux suivis au cours des 3 dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution reprenant le montant du projet, les dates et les lieux d'exécution et indiquant qu'ils ont été réalisés dans les règles de l'art ;

- La qualification AIPR sera à produire par chaque membre du groupement.

Pour la tranche optionnelle : pour le bureau d'études, concernant le volet spécifique pollution des sols, il est exigé une certification LNE SSP (Domaine A et B).

#### **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1: Prix 40%

2: Valeur Technique 60%

**Une enchère électronique sera effectuée : Non**

#### **Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice**

1510- ARSENAL

#### **Procédures de recours**

##### **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif de Lille 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire CS 62039 cedex 59014 Lille cedex FRANCE. Tél. +33 359542342. E-mail : [greffe.ta-lille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lille@juradm.fr). URL : <http://lille.tribunal-administratif.fr>.

#### **Adresses complémentaires**

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :**

Société Publique de l'Agglomération Dunkerquoise 76 rue de l'Amiral de Ruyter , à l'attention de Valérie Charpentier , 59140 Dunkerque, FRANCE. Tél. +33 328638410. E-mail : [valerie.charpentier@s3d-spad.fr](mailto:valerie.charpentier@s3d-spad.fr). URL : <https://www.marches-securises.fr>.

#### **Date d'envoi du présent avis**

01 décembre 2021